



Anael Finance WS

Relances d'acceptation

Version V4R6

Documentation utilisateur

© Copyright 2022 Infor

Tous droits réservés. Les termes et marques de conception mentionnés ci-après sont des marques et/ou des marques déposées d'Infor et/ou de ses partenaires et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques répertoriées ci-après sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

Avertissement important

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et sont la propriété d'Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive d'Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (« Objectif »).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes.

Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

Reconnaissance des marques

Tous les autres noms de société, produit, commerce ou service référencé peuvent être des marques déposées ou des marques de leurs propriétaires respectifs.

Informations de publication

Version : Anael Finance WS V4R6

Auteur : Gaëlle Mailley-Laurent

Date de publication : 26 septembre 2022

Code du document : Suppression de pièce à intégrer

Table des matières

À propos de ce manuel	5
Public concerné	5
Périmètre du document	6
Pré-requis	6
Documents liés	6
Historique du document.....	6
Contacter Infor	6
Chapitre 1 Paramétrage.....	9
Les tiers	9
Les textes.....	9
Relance d'acceptation	10
Chapitre 2 Traitements.....	11
Constitution d'une proposition de relances d'acceptation.....	11
Prise de paramètres	11
Traitement.....	12
Modification des relances d'acceptation.....	13
Edition des relances	15
Prise de paramètres.....	16
Traitement	17
Exemples d'édition.....	17
Rappel de la sélection	17
Edition d'une lettre provisoire	18
Edition du compte-rendu	19

À propos de ce manuel

Ce traitement, des relances d'acceptation, permet de relancer les effets non reçus ou non retournés par les clients avant leur date d'échéance.

Lorsque des factures sont payables par effet, le client doit retourner l'effet assez rapidement. Au retour, celui-ci est enregistré dans les comptes (débit du compte d'effets à recevoir par le crédit du compte client), permettant ainsi de solder les factures dans le compte client. La remise en banque, à l'échéance, s'effectue à partir du compte d'effets à recevoir.

L'origine des enregistrements à relancer (ainsi que le texte de la lettre) se paramètre dans les 'relances d'acceptation'. L'utilisateur choisit la méthode à appliquer dans sa société parmi les 3 options suivantes : Relances à partir :

- du portefeuille ou
- des écritures des comptes clients ayant fait l'objet d'un relevé ou
- des écritures non soldées des comptes clients

La relance d'acceptation (effets non reçus) fait partie du module des relances. Elle s'effectue aussi en 3 étapes :

- 1 Extraction des écritures pour constituer une proposition de relance d'acceptation
- 2 Modification de la proposition de relance d'acceptation : affichage des tiers extraits avec possibilité de zoom sur le détail des écritures à relancer
- 3 Edition des relances d'acceptation à partir de la proposition précédente.

Ce principe rend le traitement plus convivial pour l'utilisateur, qui peut visualiser à l'écran la proposition et intervenir dessus pour exclure certaines écritures.

Attention : Ce traitement fait partie du module 'Relances' verrouillé par clé de licence.

Public concerné

Clients d'Infor utilisateurs d'Anael Finance WS.

Périmètre du document

Pré-requis

Documents liés

Historique du document

Version	Date	Auteur	Contenu
1.0	Octobre 2010	Brigitte Quevedo	Création document
2.0	Janvier 2012	Ingrid MARY	Application du nouveau modèle Word
1.2	Juin 2022	G. Mailley-Laurent	V4R6 : mise à jour Word

Contacteur Infor

Pour toute question sur les produits Infor, rendez-vous sur <https://concierge.infor.com> et créez un cas.

Si nous modifions ce document après la sortie du produit, nous en publierons une nouvelle version sur le portail Infor Support Portal. Pour accéder à la documentation, sélectionnez **Rechercher > Parcourir la documentation**. Nous vous conseillons de consulter régulièrement ce portail afin de prendre connaissance des mises à jour de la documentation.

Pour tout commentaire sur la documentation Infor, vous pouvez envoyer un courrier à l'adresse documentation@infor.com.

Chapitre 1 Paramétrage

Les tiers

La zone 'Relance' doit être cochée dans la fiche tiers pour qu'il puisse faire l'objet d'une relance d'acceptation. Cette zone est gérée par les relances et par les relances d'acceptation.

Les textes

La lettre de relance est constituée d'un texte 'haut', du détail des lignes relancées et d'un texte 'bas'. Les textes sont paramétrables. Pour cela, créer les fichiers texte dans le répertoire défini dans le code chemin TXT et limiter la saisie de chaque texte à quelques lignes (5 lignes au maximum sont éditées par texte). Ces textes doivent être créés avec Notepad et sauvegardés en UTF8 pour éviter les problèmes d'édition de caractères accentués notamment.

- Fichier texte 'haut' (RlaccHaut.txt par exemple)
- Fichier texte 'Bas' (RlaccBas.txt par exemple)

Ces textes sont considérés comme 'génériques'. Pour exploiter les textes de relances avec différentes langues, des sous-dossiers correspondant à chaque code langue doivent être créés dans le dossier.TXT. Les textes génériques doivent conserver la même codification dans chaque sous-dossier, et doivent être traduits dans chaque langue respective.

Exemple

- Codes langue : 00(FRA), 01(ITA), 02(ENG)
- Code chemin paramétré au niveau société : Dossier TXT

Cas	Dossier	Sous dossier	Fichier texte
	TXT		RlaccHaut.txt RlaccBas.txt
A	TXT	00 (français)	RlaccHaut.txt RlaccBas.txt
B	TXT	01 (langue Italienne)	RlaccHaut.txt RlaccBas.txt
C	TXT	02 (langue anglaise)	RlaccHaut.txt RlaccBas.txt

Les tiers ayant un code langue 00 (français) seront relancés avec les textes du cas A.

Les tiers ayant un code langue 02 (langue anglaise) seront relancés avec les textes du cas C.

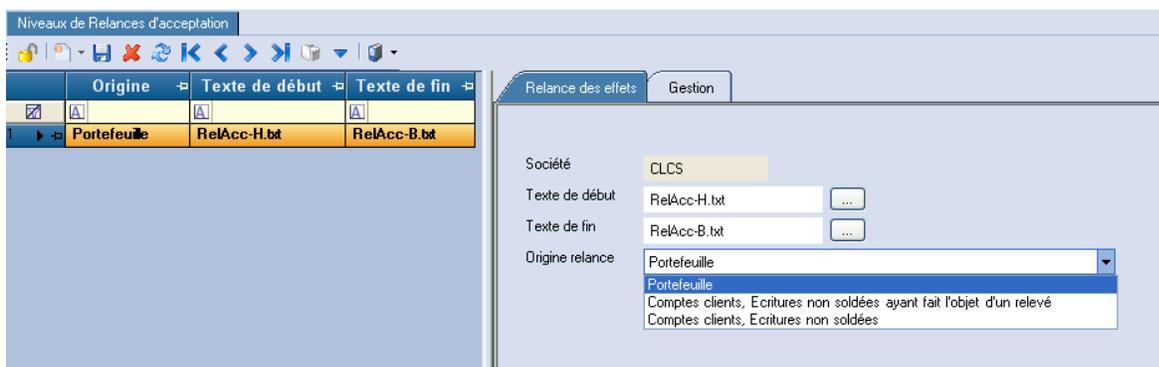
Relance d'acceptation

Menu Paramétrer --> 'Références auxiliaires'

Cette option permet de définir

- le texte de début et le texte de fin de la lettre
- l'origine des mouvements à relancer : les relances d'acceptation peuvent être faites à partir des enregistrements
 - o du portefeuille : pour relancer les traites en attente dans le portefeuille (en montant société). En effet, le traitement des relevés clients permet d'enregistrer les traites en attente de retour (soumises à l'acceptation) dans le portefeuille (qui changent de statut et deviennent des traites 'définitives' quand elles sont retournées. Ou
 - o des écritures des comptes clients ayant fait l'objet d'un relevé : pour relancer les écritures non soldées ayant fait l'objet d'un relevé (quelle que soit leur devise). La sélection des moyens de paiement permet d'extraire uniquement les écritures payables par effet. En effet, l'édition définitive des relevés marque les écritures ayant fait l'objet d'un relevé avec le n° du relevé dans la référence affectation2. Si l'effet est accepté d'office, le programme génère l'écriture d'effet et permet de solder le compte client, sinon, si l'effet est soumis à acceptation, les écritures sont seulement marquées et aucune écriture n'est générée. Ou
 - o des écritures non soldées des comptes clients : pour relancer les écritures non soldées quelle que soit leur devise. La sélection des moyens de paiement permet d'extraire uniquement les écritures payables par effet. Cette option doit être choisie uniquement si la fonctionnalité des relevés n'est pas gérée.

Remarque : A partir des comptes clients, une même écriture peut faire l'objet à la fois d'une relance d'acceptation (avant l'échéance) et d'une relance 'classique' quand l'échéance est dépassée, si l'effet n'a pas été retourné.



Chapitre 2 Traitements

Menu 'Editer' --> 'Etats tiers' --> 'Relance d'acceptation'

Le traitement se déroule en 3 étapes :

- Constitution d'une proposition de relances d'acceptation
- Modification des relances d'acceptation (facultatif)
- Edition des relances d'acceptation

Constitution d'une proposition de relances d'acceptation

Prise de paramètres

- Société
- Etablissement / Périmètre
Extraction des écritures dans les établissements sélectionnés
- Rupture par établissement
- Si cochée, une lettre de relance par établissement
- Sinon, une seule lettre par société
- Date arrêté des débits et des crédits
Date système par défaut
- Limite dernière relance
Date système par défaut. Les écritures dont la date de relance est inférieure à cette date seront relancées
- Echéances à sélectionner : de (date du jour) à (obligatoire)
Les écritures dont l'échéance est comprise dans cette amplitude sont relancées. Les échéances doivent être supérieures ou égales à la date du jour
- Catégorie auxiliaire : Obligatoire
- Auxiliaire : Obligatoire

- Compte général de début et fin
facultatifs – blanc = tous. Si les relances sont faites à partir du portefeuille d'effets, ne rien renseigner ou renseigner un compte d'effets
- Tiers début et fin
facultatifs – blanc = tous.
- Rupture par centre
facultatif. Ne peut pas fonctionner si les relances sont faites à partir du portefeuille d'effets
- Edition en devise
facultatif. Edition en monnaie société si relance à partir du portefeuille d'effets
- Moyen de paiement : facultatifs – blanc = tous
- Type de pièce à exclure : facultatif
- Journaux à exclure : facultatif
- Langue : facultatifs – blanc = toutes.
- Envoi par mail
Case à cocher pour adresser la lettre à l'adresse mail du contact du tiers (d'impression = 4, ou à défaut blanc)

Traitement batch : Si coché, l'utilisateur recevra un message à la fin du traitement.

Traitement

Par société/établissement et selon le paramétrage des relances d'acceptation, extraction des enregistrements à partir du portefeuille d'effets (FMFORTEFEUILLE) ou à partir de l'historique des écritures du tiers (FMHISTORAUXXI), pour alimenter la table des écritures à relancer à l'acceptation (FMRELANACC).

Ces enregistrements pourront ensuite être mis à jour par l'option de 'modification des relances d'acceptation'.

Extraction à partir du portefeuille :

- Sélection des effets de type 'P' (en attente de retour)
- En fonction des filtres indiqués en sélection (Société, Etablissement, périmètre, Dates d'échéance, Tiers, moyens de paiement)
- sur tous les exercices

Extraction à partir de l'historique des écritures du tiers :

C'est le cas si les relances d'acceptation s'effectuent à partir des comptes clients, ayant fait l'objet d'un relevé, ou directement à partir des écritures non soldées

- en fonction des paramètres de sélection
- extraction des enregistrements comptables
- non soldés dont
 - o la date comptable est antérieure ou égale à la date d'arrêté et
 - o la date de relance est inférieure ou égale à la date de relance prise en paramètre

- le niveau de relance CNUMREL est égal à blanc ou à R

Modification des relances d'acceptation

Affichage de 2 tableaux :

- **Demande en cours** : possibilité de
 - supprimer la demande et par conséquent tous les enregistrements correspondants. Il sera alors possible de faire une nouvelle constitution. ou de
 - 'verrouiller' pour pouvoir mettre à jour le 2nd tableau
- **Tiers à relancer** avec les onglets 'critères de sélection' et 'détail'. Possibilité, si la demande est verrouillée, de
 - supprimer tous les enregistrements d'un tiers (icône supprimer de ce tableau et non pas celle du tableau précédent qui supprime toute la demande)
 - d'afficher le détail des enregistrements d'un tiers pour mise à jour en cliquant sur la ligne à afficher

Etablis	Périm	Ca	Date de cr	Utilis	Date échéance déb	Date échéance fin	Arrêté débi	Arrêté cr	Devise	Date de modificati
		C	05/10/2010	BRIG	05/10/2010	31/01/2011	05/10/2010	05/10/2010		

FMRELACCENC 1 Enregistrement(s) 1 Enregistrement(s) affiché(s)

Tiers	Nom du tiers	Email	Lan	Débit dev	Crédit dev	Solde dev	Dev	Débit	Crédit	Solde	Com	Nom du commercia
1	C555 INDUST MARTIN	C	✓	00	2500,000	0,000	2500,000	1824,82	0,00	1824,82	C3	Gérard MARTINEZ
2	C556 INDUST AMELOT	C	✗	00	18000,000	0,000	18000,000	13138,68	0,00	13138,68	bq	Brigitte quevedo

Si l'Email du tiers n'a pas été trouvé, une croix rouge apparaît à la place de la coche verte. Si tel est le cas et que l'envoi par mail est demandé, il est préférable de mettre à jour la fiche du tiers puis d'actualiser cet écran, la croix disparaîtra alors pour afficher la coche

Le **tableau 'détail des tiers' à relancer** restitue les informations suivantes :

- Code tiers
- Nom du tiers
- Auxiliaire
- Email

- Langue
- Débit en devise
- Crédit en devise
- Solde en devise
- code devise
- Débit société
- Crédit société
- Solde société
- Code commercial
- Nom du commercial
- Etablissement
- Centre

Tableur du détail des enregistrements à relancer pour un tiers :

Sur une demande 'verrouillée' possibilité de retirer un ou plusieurs enregistrements de la relance

- en enlevant la coche 'à relancer' et
- En validant les mises à jour

	A relan	N	Jou	Date doc	Référenc	Libellé	Date éch	Débit s	Crédits s	De	Débit d	Crédit d	Moy
1	<input checked="" type="checkbox"/>		70	21/01/2008	XRES001	INDUST MARTIN	31/10/2010	729,93	0,00	EUR	1000,00	0,00	3
2	<input checked="" type="checkbox"/>		70	21/01/2008	XRES002	INDUST MARTI	31/10/2010	1094,89	0,00		1500,00	0,00	3

Le **tableur 'détail d'un tiers' à relancer** restitue les informations suivantes :

- Coche 'à relancer'
- Niveau

- Journal
- Date de document
- Référence document
- Libellé
- Débit/crédit en montant société
- Devise
- Débit/Crédit en devise
- Date d'échéance
- Moyen de paiement
- Etablissement
- Date de relance
- Type de pièce
- Compte
- Code commercial
- Date comptable
- N° d'enregistrement
- Centre

Edition des relances

L'édition propose :

- un tableur avec les demandes en cours
- Se positionner sur la demande et 'verrouiller' cet enregistrement pour accéder aux paramètres d'édition des lettres (écritures sélectionnées et mises à jour préalablement)

Edition des relances d'acceptation

	Etablissement	Périmètre	Catégorie	Date de création	Utilisateur de création	Date échéance début	Date échéance
1			C	05/10/2010	BRIG	05/10/2010	31/01/2011

FMRELACCENC 1 Enregistrement(s) 1 Enregistrement(s) affiché(s)

Critères de l'édition

Société CLCS INFOR FRANCE (CLCS)

Date d'édition 08/10/2010

Date échéance de Edition définitive
05/10/2010 à 31/01/2011

Montant minimum à relancer

Edition des dates d'arrêté

Edition des lettres créditrices

Envoi par mail

Traitement batch

Prise de paramètres

Le tableau 'détail d'un tiers' à relancer restitue les informations suivantes :

- Date d'édition : C'est la date qui figure sur les lettres de relance
- Edition définitive :
 - Si oui, édition des lettres et d'un compte-rendu avec marquage des écritures extraites
 - Sinon, simple édition de contrôle sans marquage
- Date d'échéance : rappel de la prise de paramètres à titre d'information
- Edition des dates d'arrêté : Si coché, les dates figurent sur la lettre de relance
- Montant minimum à relancer : blanc = tous. Permet d'indiquer un montant minimum en monnaie société (positif) à partir duquel on édite la relance
- Edition des lettres créditrices : cette zone est cochée et grisée quand les écritures à relancer proviennent du portefeuille d'effets. Le choix est laissé à l'utilisateur quand les écritures proviennent des comptes clients.
- Envoi par mail : à cocher pour envoyer les lettres par mail, à l'adresse du contact du tiers.
- Traitement batch : Si coché, l'utilisateur recevra un message à la fin du traitement

Traitement

L'édition provisoire permet de

- éditer un compte-rendu des relances d'acceptation et
- éditer les lettres avec la mention 'édition provisoire'.

L'édition définitive permet de

- éditer un compte-rendu récapitulatif des relances d'acceptation
- éditer les lettres de relance d'acceptation
- marquer les écritures extraites en topant R le niveau de relance et en alimentant la date de relance
- supprimer les relances dans la table FMRELANCACC
- supprimer l'enregistrement de demande en cours dans la table FMRELACCENC.

Exemples d'édition

Rappel de la sélection



Société : CLCS INFOR FRANCE (CLCS)

EDITION DES RELANCES D'ACCEPTATION

Etablissement	
Périmètre	
Catégorie d'auxiliaire	C Client
Date d'arrêt des débits	05/10/2010
Date d'arrêt des crédits	05/10/2010
Date d'édition	05/10/2010
Envoi par Mail	non
Rupture par établissement	<input type="checkbox"/>
Edition en devise	<input type="checkbox"/>
Edition définitive	<input type="checkbox"/>
Edition des dates d'arrêt	<input type="checkbox"/>
Edition des relances créditrices	<input type="checkbox"/>
Montant minimum à relancer	*****

Edition d'une lettre provisoire

					
CLCS INFOR FRANCE (CLCS) 72 rue du colonel de Rochebrune Batiment A 92380 GARCHES					
INDUST MARTINEZ & CO 20 rue de l'allée des buissons Batiment A 75012 PARIS FR France					
Le 5 Octobre 2010 <u>Edition provisoire</u>					
<u>RELANCE 1</u>					
Agent C3 Gérard MARTINEZ					
Réf : C555/3					
Monsieur, Relance d'acceptation					
Nous vous prions de bien vouloir nous retourner les effets suivants :					
N° de relevé	Date	Echéance	Libellé	Débit	Crédit
RLV00344	21/01/2008	31/10/2010	INDUST MARTINEZ & CO	729,93	
RLV00343	21/01/2008	31/10/2010	INDUST MARTINEZ & CO	1,094,89	
TOTAL				1,824,82	
Solde débiteur en EUR				1,824,82	
Dans Cette attente, Veuillez agréer, Monsieur, nos sincères salutations Service Comptabilité clients					
_1					

Edition du compte-rendu



Société : CLCS INFOR FRANCE (CLCS)

Le 5/10/2010 à 12:06:17

EDITION DES RELANCES D'ACCEPTATION

Date d'arrêté des débits : 10/5/2010

SOLDES DEBITEURS

Date d'arrêté des crédits : 10/5/2010

Tiers C556 INDUST MARTINEZ & CO									
Réf doc	Date Compta	Echéance	Libellé	Etab.	Dem. Relance		Dev.	Débit	Crédit
					Niv.	Date			
XRES001	21/01/2008	31/10/2010	INDUST MARTINEZ & CO	0001			EUR	729.93	
XRES002	21/01/2008	31/10/2010	INDUST MARTINEZ & CO	0001			EUR	1,094.89	
TOTAL Tiers							EUR		1,824.82
Tiers C556 INDUST AMELOT & CO									
XRES003	21/01/2008	20/11/2010	INDUST AMELOT & CO	0001			EUR	1,459.85	
XRES004	21/01/2008	20/11/2010	INDUST AMELOT & CO	0001			EUR	2,189.78	
XDEV001A	19/01/2008	18/12/2010	INDUST AMELOT & CO	0001			EUR	7,299.27	
XDEV002	20/01/2008	19/12/2010	INDUST AMELOT & CO	0001			EUR	2,189.78	
TOTAL Tiers							EUR		13,138.68
TOTAL Relance							EUR		14,963.50

=====